- Recyclage et réemploi

Opérateur de tri mécanisé des industries du recyclage



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
01/06/2025

N° DE FICHE
RNCP36499

Missions

L'opérateur de tri mécanisé dans les industries du recyclage effectue des opérations préalables manuelles et mécaniques de tri, de démantèlement et de traitement des déchets, des matières et des produits industriels en fin de vie, en vue de leur recyclage et de leur valorisation.

Activités

- Assurer la réception et l'orientation des déchets, matières et produits
- Préparer son poste de travail et son unité de tri mécanique
- Réaliser les opérations de tri, démantèlement et traitement à l'aide d'une unité de tri mécanique
- Effectuer les opérations de transformation, conditionnement et stockage des déchets, matières et produits à l'aide d'une unité mécanisée

Métiers liés

- Opérateur de tri mécanisé
- Equipier de collecte
- Agent de tri
- Trieur
- Agent de collecte
- Opérateur de recyclage machine
- Agent de tri polyvalent

CERTIFICATEURS

- FEDERATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE - CPNEFP de la branche des industries et commerce de la récupération - Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries et du commerce de la récupération - Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC).

CONVENTION COLLECTIVE

637 Convention collective des industries et du commerce de la récupération

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation

BC01 - Assurer la réception et l'orientation des déchets, matières et produits

- Accueillir les fournisseurs de déchets et/ou matières et/ ou produits pour leur transmettre les informations appropriées concernant les éléments fournis
- Contrôler les déchets et/ou matières et/ou produits entrants pour identifier leur nature et leur conformité par rapport aux procédures et consignes Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (QHSSE)
- Assurer ou faire assurer le transfert des déchets et/ou matières et/ou produits réceptionnés vers les aires appropriées, conformément aux procédures et consignes de sécurité et d'hygiène, et en tenant compte des flux d'entrée et de sortie, pour permettre la réalisation des opérations de tri

BC02 - Préparer son poste de travail et son unité de tri mécanique

- Adopter la tenue et le comportement adaptés pour garantir l'exécution des opérations conformément aux procédures et consignes en vigueur en matière de santé, de sécurité, d'hygiène
- Préparer les déchets et/ou matières et/ou produits avant le tri, pour garantir l'exécution des opérations de tri, démantèlement, traitement et / ou transformation conformément aux procédures et consignes en matière de santé, de sécurité, d'hygiène, d'environnement et de satisfaction client
- Approvisionner sa zone et/ou ses équipements de travail en déchets et/ou matières et/ou produits pour garantir l'exécution des opérations de tri, démantèlement, traitement et/ou transformation conformément aux procédures et consignes d'hygiène, de qualité, de quantité et d'environnement
- Paramétrer son unité de tri mécanique (équipements, engins et / ou machines de tri mécanisées), en fonction des caractéristiques des déchets et / ou matières et/ou produits à traiter, pour assurer une exécution conforme à la demande de tri, et aux procédures et consignes d'hygiène, de sécurité et d'environnement

BC03 - Réaliser les opérations de tri, démantèlement et traitement à l'aide d'une unité de tri mécanique

- Réaliser la mise en route et / ou l'arrêt, de l'unité de tri mécanique (équipement, engin et / ou machine de tri mécanisée), pour assurer la conformité des opérations de tri, par rapport aux procédures et consignes d'hygiène, de santé et de sécurité et en tenant compte des contraintes techniques
- Réaliser les opérations de tri manuel et / ou mécanisé, le cas échéant à l'aide de l'unité de tri mécanique (équipement, engin et / ou machine de tri mécanisée), en appliquant les méthodes de tri positif (prélèvement des matériaux à recycler) ou de tri négatif (prélèvement des matières non recyclables), pour garantir la conformité des opérations de tri par rapport aux procédures et consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de satisfaction client
- Procéder au démantèlement et au traitement des déchets et / ou matières et/ ou produits en vue de leur recyclage et de leur revalorisation, conformément aux attendus de satisfaction client, et aux procédures et consignes d'hygiène, de santé et de sécurité
- Contrôler la qualité des déchets et /ou matières et/ ou produits triés, démantelés et traités pour vérifier leur conformité par rapport aux attendus de satisfaction client, et aux procédures et consignes d'hygiène, de santé et de sécurité
- Acheminer les déchets et / ou matières et/ ou produits triés vers les aires appropriées pour procéder au traitement, au conditionnement ou au stockage intermédiaire ou final, dans le respect des procédures et consignes de santé, de sécurité et d'hygiènE;

BC04 - Effectuer les opérations de transformation, conditionnement et stockage des déchets, matières et produits à l'aide d'une unité mécanisée

- Réaliser la mise en route et / ou l'arrêt, de l'unité de transformation et / ou conditionnement et / ou stockage mécanique (équipement, engin et / ou machine de tri mécanisée), dans le respect des procédures et consignes d'hygiène, de santé et de sécurité, et en tenant compte des contraintes

techniques, pour garantir la conformité des opérations

- Procéder à l'aide d'une unité de transformation et / ou conditionnement et / ou stockage mécanique, à la transformation et au conditionnement des déchets et / ou matières et/ ou produits, en matières premières secondaires et de conditionnement, dans le respect des procédures et consignes de santé, sécurité et satisfaction client, pour assurer la conformité des opérations
- Contrôler la qualité des traitements et/ou du conditionnement des déchets et / ou matières et/ ou produits pour garantir leur conformité par rapport aux procédures et consignes de santé, sécurité et satisfaction client

BC05 - Entretenir et maintenir les unités et équipements de travail (maintenance de premier niveau)

- Réaliser des opérations de maintenance liées à des dysfonctionnements simples, en s'appuyant sur des procédures et méthodes en vigueur en matière de sécurité et de maintenance, pour la remise en service de l'installation ou de l'outil de tri / transformation /conditionnement / stockage
- Surveiller l'état des pièces apparentes de l'unité de tri / transformation /conditionnement / stockage et le cas échéant alerter l'interlocuteur concerné
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements de l'installation en respectant les procédures de communication définies (orale, écrite, numérique…) pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement de de l'installation ou de l'outil de tri / transformation /conditionnement / stockage
- Réaliser les opérations de nettoyage et de rangement relevant de son poste, conformément aux procédures et consignes en matière de santé, sécurité, hygiène et environnement, pour maintenir en état de fonctionnement et d'opérationnalité ses équipements et / ou son poste de travail

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation ont été conçues pour valider l'acquisition des compétences visées par le référentiel activités compétences :
• par chacun des blocs du référentiel (de façon autonome)

• par l'ensemble des blocs de compétences du référentiel

Le jury d'évaluation réalise :
• Une observation sur poste de travail, réalisée à l'aide d'un guide d'évaluation de la maîtrise professionnelle
• Un entretien, à l'aide d'une grille d'observation de la maîtrise professionnelle.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/22695/373976